

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Gilly Pour les années pastorales 2018-2021

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Gilly-Ransart-Hamendes. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de l'Unité pastorale de Gilly-Ransart-Hamendes, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée de notre Unité Pastorale, le 24 septembre 2017, où nous avons repris conscience des grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Dans notre société marquée par le christianisme mais désormais sécularisée et pluraliste, et dans laquelle le sens profond de la foi chrétienne a disparu chez beaucoup, le défi souligné dans les différents groupes de travail pour notre Eglise locale est de créer du lien entre les différents lieux et les personnes, être à l'écoute de toutes les demandes, être attentif aux spécificités de chacun et faire unité pour l'annonce à tous de l'Evangile. Dans ce but, notre Unité Pastorale se situant sur trois communes différentes de Charleroi (Gilly, Ransart et une partie de Jumet) se choisira d'ici 3 ans un nom fédérateur.

- **La catéchèse, l'initiation chrétienne, les jeunes et le lien avec les écoles**

La catéchèse s'adresse à tous et est intergénérationnelle. Elle relève de la mission de la paroisse mais doit pouvoir aller à la rencontre des personnes bien au-delà du cadre paroissial habituel. Ainsi, elle doit pouvoir créer des liens avec le monde fréquenté par les jeunes, comme les écoles. Elle ne s'arrête pas à l'accompagnement en vue de la préparation aux sacrements, mais accompagne chacun à tout moment de sa vie. Elle accueille toutes les familles dans leur situation de vie particulière. Pour ce faire, elle a besoin d'une équipe solide et organisée.

La première des priorités est donc de reconstituer l'Equipe Locale de Catéchèse qui sera comprise comme une **Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse**, telle que notre diocèse la promeut désormais (cf. décret 9). Celle-ci sera animée par l'animatrice en pastorale en responsabilité pour cette mission.

Elle sera attentive à l'accueil de toutes les familles et à la communication avec les parents. Elle n'hésitera pas à proposer l'initiation chrétienne à des adultes ou grands jeunes qui s'y sentiraient appelés. Elle veillera à impliquer les parents de manière active et diversifiée dans l'accompagnement des jeunes.

L'Equipe veillera à nouer ou renforcer les **liens avec les écoles** (cf. décret 10) en établissant une collaboration active avec les enseignants. L'Unité pastorale proposera des occasions de rencontre avec les enseignants de ces écoles, pour stimuler la collaboration en matière de pastorale scolaire.

Elle veillera à ce que le lien avec les jeunes ayant terminé leur parcours d'initiation soit maintenu dans l'esprit demandé par les conclusions du synode des jeunes (mars 2016). Le **groupe des jeunes** sera ouvert à tous les autres jeunes qui souhaiteraient le rejoindre.

- **Communication**

La communication est en lien étroit avec l'« annonce de la Bonne Nouvelle » ! Il est nécessaire d'organiser une communication efficace et fiable tant au niveau de la récolte des informations que de leur diffusion. Un membre de l'EAP sera désigné comme responsable de la communication (cf. décrets 24 et 25).

Une personne sera désignée responsable de la tenue d'un agenda reprenant les informations de l'Unité Pastorale.

Un dépliant reprenant toutes les informations permanentes et des données historiques sera édité et distribué largement.

Les annonces seront imprimées.

Un site internet de l'UP est un outil précieux. Celui-ci sera mis à jour.

Pour veiller à la qualité rédactionnelle du journal « Pause », une équipe de rédaction sera mise sur pied.

Pour permettre à tous de se rencontrer et d'apprendre à se connaître, une journée festive sera organisée en lien avec l'entrée en catéchèse.

- **Diaconie**

Les formes de pauvreté sont nombreuses et variées. Elles sont d'ordre matériel et/ou spirituel. Elles touchent tant les familles que les personnes âgées et/ou isolées. Dans notre Unité Pastorale, les initiatives sont nombreuses et variées mais n'ont pas de lien **les unes avec les autres**.

Une **équipe de la diaconie** sera créée (cf. décret 9). Elle veillera à faire des liens entre toutes les personnes engagées au service des plus démunis et à assurer des temps de rencontre et de formation pour assumer au mieux la mission. On veillera à ce que la personne responsable de cette équipe connaisse bien le tissu social.

Accompagner les personnes en difficulté est une lourde tâche. Il sera fait appel aux services diocésains pour répondre au besoin de formation.

- **Centre pastoral et bâtiments paroissiaux**

Les ASBL qui gèrent le patrimoine immobilier paroissial continueront à garder une attention pastorale.

Les négociations en vue d'une intégration de l'ASBL « Ste-Barbe des Haies » avec l'ASBL « Interparoibat » (St-Remy, N-D de Lourdes, Sacré-Cœur) continueront. Les pourparlers avec Ransart (dont les œuvres paroissiales font partie de l'asbl « Œuvres paroissiales du Doyenné de Gosselies ») seront entamés en vue d'une intégration dans l'ASBL « Interparoibat ». De la sorte, le patrimoine immobilier de notre Unité pastorale sera géré de façon adaptée à la réalité d'aujourd'hui, à savoir en une seule ASBL (cf. décret 12). Vu les spécificités de l'ASBL « Château Mondron », celle-ci continuera de fonctionner de façon autonome.

Dès à présent, un des objectifs à poursuivre est la création d'un centre pastoral, envisagé dans l'ancien cercle Ste Barbe de Gilly Haies, la maison vicariale voisine étant quant à elle proposée aux scouts de Gilly.

- **Equipe d'Animation Pastorale (EAP)**

Le soin global de la mission de l'Unité pastorale refondée est porté par l'Equipe d'animation pastorale, composée du curé et de baptisés assumant des responsabilités diverses et importantes au sein de l'Unité pastorale. Représentant la dimension ministérielle de la vie en Eglise, elle est envoyée en mission comme équipe par l'Evêque, pour un mandat de trois ans (cf. décret 6).

- **Conseil pastoral**

Un Conseil pastoral unique est mis en place pour une période de trois ans. Représentant le pôle synodal de la vie en Eglise, il est le lieu privilégié d'échanges et de discernement avec l'Equipe d'animation pastorale. Ses membres sont des représentants des clochers et de secteurs de la mission de l'Eglise. (cf. décret 7 et document « Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse, janvier 2016).

Composition (pour chaque instance : un représentant)

- Le Curé, président du Conseil pastoral. L'EAP participe aux réunions du Conseil pastoral.
- Clocher St-Remy à Gilly (avec les Auduins)
- Clocher Ste-Barbe à Gilly-Haies
- Clocher du Sacré-Cœur à Gilly-Sart Allet
- Clocher N-D de Lourdes à Gilly-Sart-Culpart
- Clocher St-Lambert à Jumet Hamendes
- Clocher St-Martin à Ransart
- Clocher St-Pierre à Ransart-Bois
- Communication
- Fabriques d'église
- ASBL
- monde des jeunes
- Equipe diaconie : -visiteurs de malades
- -Conférences St-Vincent de Paul
- pastorale scolaire
- Equipe locale de Catéchèse
- Vie Montante
- monde des marches folkloriques

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décrets du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document « Le Conseil pastoral, Vivre la synodalité en paroisse, pp. 28-29).
- 2) Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie »).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 6) Formations à la prière (décret 36).
- 7) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 8) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 9) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots –qui ont leur importance–, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Gilly, le 29 septembre 2018

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Jean-Marc Lesoir, curé-doyen